ACTION SOCIALE

Protection de l'enfance : repérer le danger, transmettre et accompagner

Le professionnel repère une situation inquiétante et hésite sur la suite à donner. Faut-il une information préoccupante ou un signalement direct au procureur. Qui décide de quoi entre le département et l'autorité judiciaire. La famille pose des questions sur ses droits auxquelles personne ne répond clairement et l'hésitation retarde la protection de l'enfant. Ces deux jours clarifient l'architecture du dispositif et la place de chacun. Le participant distingue protection administrative et protection judiciaire, rédige une information préoccupante fondée sur des faits, situe les mesures mobilisables selon la situation et travaille avec la famille tout au long de l'accompagnement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 466 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés ainsi que professionnels de l'enfance et cadres de services intervenant auprès de familles.

PRÉREQUIS
Exercer auprès d'enfants ou de familles et avoir une première pratique du travail social

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer la protection administrative de la protection judiciaire
- Situer le rôle de chaque institution intervenant auprès de l'enfant
- Repérer les situations de danger à partir d'observations factuelles
- Rédiger une information préoccupante fondée sur des éléments objectivés
- Identifier les mesures mobilisables selon la situation familiale
- Associer les parents et l'enfant aux décisions qui les concernent

03 Programme détaillé

M1 Architecture du dispositif

- Savoir qui protège et à quel titre
- Compétences du conseil départemental et de l'aide sociale à l'enfance
- Rôle du juge des enfants et du parquet
- Place de la protection judiciaire de la jeunesse
- Articulation avec l'école la santé et les services de police
- Principes directeurs de l'intérêt de l'enfant
- À retenir : La protection administrative repose sur l'adhésion des parents quand la protection judiciaire s'impose à eux.

M2 Repérage et transmission

- Passer de l'inquiétude à l'écrit
- Notions de danger et de risque de danger
- Observation des signes et recueil des éléments factuels
- Rédaction d'une information préoccupante
- Critères du signalement direct au procureur
- Secret professionnel et partage d'informations
- Cas pratique : Les participants rédigent une information préoccupante puis en retirent les jugements de valeur.

M3 Mesures et parcours de l'enfant

- Choisir la réponse adaptée à la situation
- Aides à domicile et accompagnement des familles
- Mesures d'assistance éducative et placement
- Modes d'accueil et maintien des liens familiaux
- Projet pour l'enfant et suivi du parcours
- Préparation de la sortie du dispositif et passage à la majorité
- Atelier : Le groupe construit le parcours d'un enfant sur plusieurs années et justifie chaque changement de mesure.

M4 Travail avec les familles et posture professionnelle

- Protéger sans écarter les parents
- Droits des parents et exercice de l'autorité parentale
- Recueil et prise en compte de la parole de l'enfant
- Conduite des entretiens en situation de tension
- Écrits professionnels et accès au dossier
- Prévention de l'usure professionnelle et appui de l'équipe
- Mise en situation : Un participant conduit un entretien avec un parent opposé à la mesure pendant que le groupe observe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 466 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr